JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7309742501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7309742501

Cette annonce a été mise en ligne le **18 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

ARVILOTH TAXIS SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €
Siège social : Espace Saint-Denis - 2 rue Saint-Denis – 49100 Angers
En formation - RCS Angers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ARVILOTH TAXIS SERVICES
Sigle : ATS
Forme sociale : société à responsabilité limitée à associé unique
Siège social : Espace Saint-Denis - 2 rue Saint-Denis – 49100 Angers
Objet : transport de personnes par exploitation d'une licence de taxi
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 5.000 euros
Gérance :
Monsieur Thierry PILLET, né le 23 mai 1973 à Léhon (22100), de nationalité française, demeurant 10 bis avenue Notre-Dame du Lac - 49000 Angers
Immatriculation au RCS d'Angers.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex